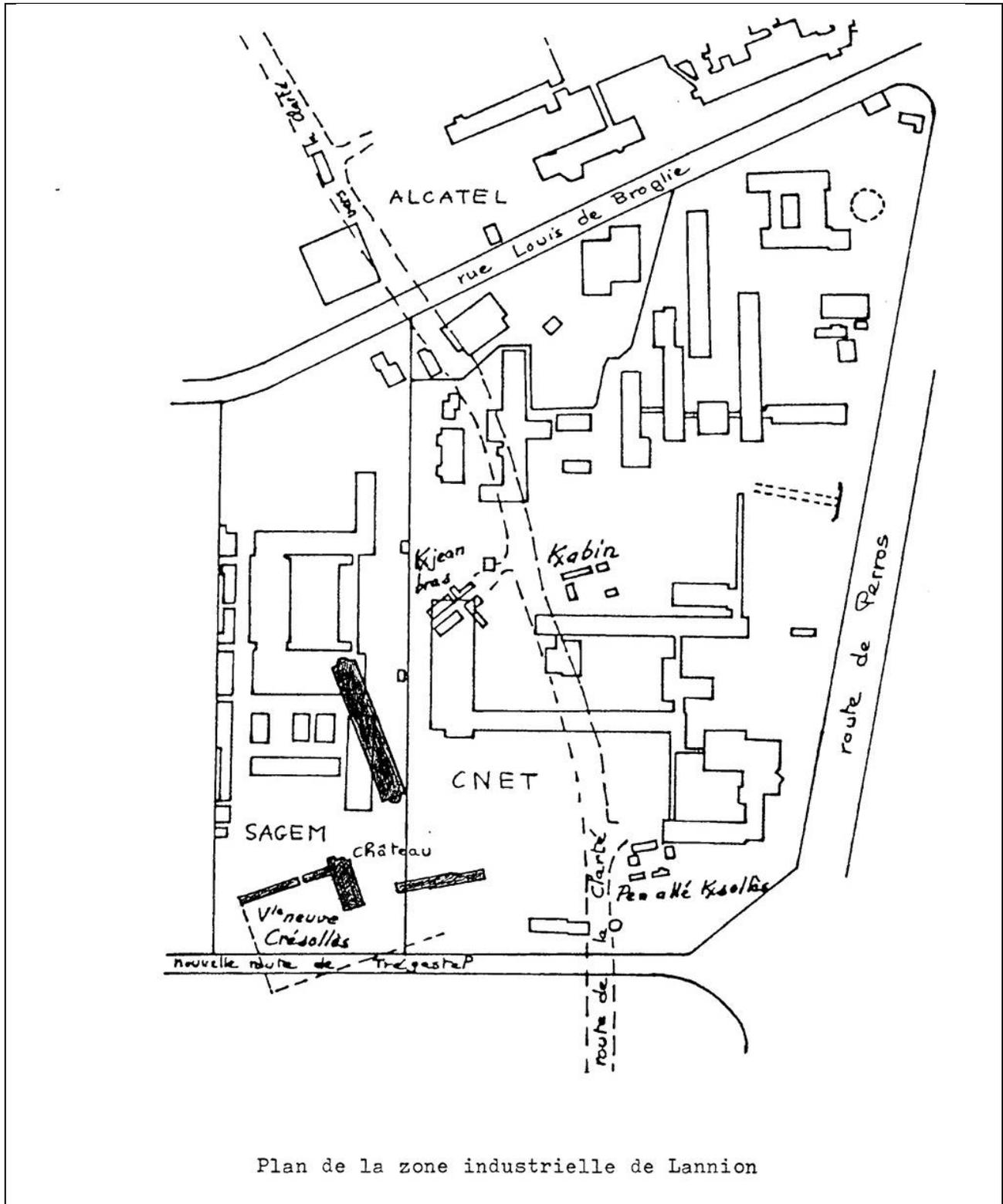


GRANDEUR ET DECADENCE : LE CHATEAU DE LA VILLENEUVE-CRESOLLES

PAR JEAN-YVES LE MOING



Plan de la zone industrielle de Lannion

Un article publié l'an dernier dans le précédent bulletin, racontait brièvement les événements historiques associés à la famille de Crésolles, probablement originaire de l'Oise, et à l'origine du nom bretonnisé de Kerzollès, près du centre commercial de la route de Perros-Guirec.

Suite à la publication de cet article, un certain nombre de personnes m'ont fourni des renseignements complémentaires, et je tiens à les remercier. Ils reconnaîtront leurs contributions dans les lignes qui suivent. L'exploitation de documents non utilisés dans le premier article permet donc d'apporter des précisions sur les événements survenus depuis la Révolution, et ayant contribué à la disparition complète du remarquable château de la Villeneuve-Crésolles.

En effet, ce château était un élément important du paysage lannionnais, suite à la disparition du château de Lannion, dont les Crésolles avaient été les derniers propriétaires. La construction du manoir de la Villeneuve au nord de Lannion sur le territoire de la commune de Brélévenez eut lieu probablement au XV^e siècle ; puis au XVII^e siècle fut érigé un château de style moderne, entouré d'un jardin à la française et agrémenté d'une pièce d'eau de cent mètres de long.

La carte de Cassini n° 156, référencée sous le nom de Tréguier, levée en 1785 et complétée en 1790, montre bien le château de la Villeneuve, avec des rabines de grande longueur orientée ouest-est et nord-sud. Le cadastre dit napoléonien, et réalisé en 1828, donne sur la section B de Brélévenez dite « de la Villeneuve » un état précis du paysage environnant. L'important bâtiment qu'est le château apparaît entouré d'autres bâtiments, écurie, communs, et un petit bâtiment annexe devait être la chapelle, mentionnée comme disparue par René Couffon, dans son Répertoire des églises et chapelles des Côtes-du-Nord, publié en 1938 (BSECDN).

Plus près de nous, le petit ouvrage « Géographie du département des Côtes-du-Nord » publié par Adolphe Joanne en 1878 comporte une carte du département de 22 cm sur 30 cm où l'on peut voir distinctement au nord de Lannion la mention de Brélévenez, et Servel, puis Villeneuve Chateau et Kerhingant Chateau. Le château du Cruguil y est oublié, alors qu'il est encore aujourd'hui d'allure plus imposante que le manoir de Keringant. (Notons en passant que le nom ancien Kerhingant est plus conforme à l'étymologie, puisqu'il contient le « h » du vieux-breton « HinCant ». Le nom du Cruguil est quant à lui issu d'un diminutif trégorrois du mot ancien « Crue », tertre).

Les trois seigneuries de la Villeneuve-Crésolles, du Cruguil et de Kerhingant (situé sur la commune de Saint-Quay) formaient donc le cadre de la vie locale. Un peu plus loin à l'est les propriétaires de la seigneurie de Launay-Névet partageaient avec les Crésolles et les châtelains du Cruguil les droits de prééminence à la chapelle du Rusquet, ancienne église paroissiale de Brélévenez. Et c'est donc bien par erreur que le petit livre d'Adolphe Joanne cite à l'article Servel « les châteaux de la Villeneuve-Crésolles et de Kerhingant ».

En 1909, A.L. Harmois publia son ouvrage « Inventaire des découvertes archéologiques du département des Côtes-du-Nord », en signalant à Brélévenez « Briques et tuiles à crochet dans le champ dit de Kerjean, près de la Villeneuve-Crésolles », et « Voie romaine - de Coz-Yeaudet à Ferros, traversant la commune du sud au nord, en passant à la Villeneuve-Crésolles ». Et pourtant, à cette date, le château de Villeneuve avait déjà disparu ! La première rédaction de l'ouvrage de A.L. Harmois ayant été achevée en 1883, nous prendrons cette date comme date terminale pour annoncer la disparition du château. Que s'était-il donc passé pour faire disparaître totalement un repère essentiel de la vie locale ?

La Révolution avait fait son oeuvre, et la famille Crésolles y avait été étroitement impliquée. On peut ainsi apprendre dans « Histoire de la Révolution en Bretagne » de A. du Châtelier (tome 2 page 149) que parmi les 61 personnes détenues à Lannion du 26 septembre au 14 octobre 1793, « pour cause de suspicion », figurent :

Marie-Anne Saliou, femme Crésolles, « pour n'avoir jamais manifesté en public aucune opinion sur les principaux événements de la révolution », et Marthe Crésolles, soeur d'émigré, « pour avoir partagé les opinions de son père en témoignant dans toutes ses manières une morgue aristocratique ».

Sans vouloir polémique sur la valeur judiciaire qu'auraient aujourd'hui de telles accusations, contentons-nous de relater ce que l'on peut apprendre de l'émigré en question, dont le comportement semble répondre à des ambitions personnelles : Gabriel-Jonathas de Crésolles, dit l'Armoricain, ex-commissaire des états de Bretagne, était connu pour avoir levé des chouans dans le Trégor en l'an IV. Mais Charles Trolong du Romain, qui accepte de collaborer avec lui, se heurte pourtant à ses prétentions, et n'hésite pas à déclarer : « *Le monsieur qui est venu me voir est rempli d'ambition, et il dit avoir des ordres des Princes, ce qu'il n'a pas. Tantôt il dit qu'il travaillera ici et tantôt qu'il va aller dans le Finistère, de*

manière que je ne sais pas sur quoi compter ». Et pourtant, nulle trace de Gabriel-Jonathas dans le Finistère... (d'après le bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord de 1934, page 77).

Après la Révolution, L. Dubreuil signale dans son ouvrage « Vente des biens nationaux dans les Côtes-du-Nord que Jonathas de Crésolles rachète en 1806 une partie de ses biens à Marie-Malonne de Tréanna, veuve de Vincent de Moelien. Il peut en fait s'agir du convenant de Penanlan, au nord-ouest de la Villeneuve, et déjà propriété des Moelien avant la Révolution, ce qui laisserait supposer que les émigrés avaient pu récupérer une partie importante de leurs biens. Le Jonathas de 1806 est sans doute la même personne que Gabriel-Jonathas, ce qui semble confirmer qu'il reprend possession du château de la Villeneuve-Crésolles avec probablement le titre de comte. On pourrait en déduire que la vie reprend son cours antérieur dans la propriété des Crésolles. Pourtant, en 1877, le congrès de l'Association Bretonne à Savenay signale parmi ses membres deux Crésolles, qualifiés de comte et de vicomte, et demeurant l'un à Ploujean et l'autre à Morlaix. Le château était probablement devenu inhabitable, la remise en état et l'entretien d'un édifice de grande importance demandait des moyens financiers que le XIX^e siècle ne permettait plus ». Les deux membres de l'Association Bretonne ci-dessus mentionnés sont donc probablement les distingués littérateurs que signale René Kerviler dans son « Répertoire de Biobibliographie Bretonne » en 1899.

On approche de la fin... Celle-ci nous est donnée par le Dictionnaire de la Noblesse Française, publié par Fernand de Saint-Simon et Etienne de Sereville en 1977, et informant de l'extinction de la famille Crésolles en la personne de Victor de Crésolles, né en 1851 à Guingamp, et mort en 1917 en Algérie à Djidjelli, ville située au bord de la mer, au nord-ouest de Constantine. Il n'avait pas eu de descendance de ses deux mariages. On peut donc supposer que le dernier comte de Crésolles, ayant débuté une carrière militaire, avait été suffisamment convaincu de l'intérêt économique de l'Afrique du Nord pour vouloir y établir une propriété coloniale importante. Pour financer son installation, il fit vendre vers 1880 les pierres du château de la Villeneuve, qui furent démontées et servirent à la construction de plusieurs maisons sur Lannion. Le reste des bâtiments et les terres furent probablement dispersées entre plusieurs propriétaires. Et le sort des archives de la famille reste inconnu à ce jour.

Les terres de la Villeneuve-Crésolles n'étaient donc plus à la fin du XIX^e siècle que de simples exploitations agricoles. La chapelle avait probablement disparu, et la pièce d'eau se comblant naturellement vit pousser des buissons, sans doute des aulnes, arbustes appréciant les terrains marécageux. Et certaines personnes ayant vécu autrefois dans le voisinage se rappellent encore aujourd'hui de la présence de buissons de roses, devenus sauvages, ultimes rescapés du jardin à la française.

Le changement suivant dans l'environnement local se produisit lorsque, entre les deux guerres, une piste d'aviation en herbe fut construite parallèlement à l'ancienne route de Trégastel, piste qu'utilisait l'aéroclub lannionnais nouvellement créé.

Et lorsque les Allemands occupèrent la région en 1940, un événement très important bouleversa la vie des paisibles occupants du site : sur décision de la Kommandantur, pour faire construire une importante piste d'aviation cimentée, il fut procédé à l'expulsion manu militari des propriétaires des maisons destinées à être rasées, avec un délai de 48 heures pour évacuer les habitations, y compris meubles, outils, bétail... Les expulsés furent contraints de se reloger dans des conditions parfois précaires, et durent attendre la Libération pour pouvoir prétendre à indemnisation.

La suite est connue : détournement de la route de Trégastel pour établir le tracé de la nouvelle piste à cheval sur les deux communes de Serval et de Brélévenez, et construction d'une nouvelle route, qui n'existe plus aujourd'hui, et passant à proximité des restes du château, pour regagner la route ancienne un peu plus loin.

Lorsque, à la fin des années 50, Pierre Marzin lança son grand projet associant à la fois Pleumeur-Bodou pour construire le Radôme et lancer les transmissions par satellite et Lannion pour la construction du second centre de recherche du CNET, le site de Serval-Brélévenez apparaissait comme idéal : longue piste d'aviation disponible pour les communications avec la capitale, terrains plats à proximité supportant aisément d'importantes constructions. Tout fut mis en œuvre pour lancer dans les meilleurs délais la réalisation des travaux. Le suivi des travaux comportait également des campagnes de prises de vues aériennes, et les photos d'archives permettent aujourd'hui de suivre l'évolution du site et la progression des travaux. En particulier, la photo jointe à ce document, due à l'amabilité des responsables des archives photographiques du CNET (FTR&D), que je remercie, montre l'extrémité de la piste, avec la route qui la contourne, et vers le centre de la photo, à peu de distance de la route, une zone de terrain à l'apparence tourmentée, qui semble mélanger à loisir une possible reconnaissance aérienne des restes de murs par différence de végétation dans la zone de l'ancien château et un essai de régularisation du terrain au moyen d'équipements puissants pour éliminer les pierres

subsistantes. L'emplacement du pigeonnier apparaît comme un rond plus clair; là où aujourd'hui passe la nouvelle route de Trégastel parallèle à la piste. Proche du château, une zone très buissonneuse, qui se poursuit par la longue pièce d'eau en partie comblée par des dépôts naturels de sédiments. Cette zone recouverte de buissons fut alors comblée méthodiquement, probablement par les matériaux extraits des premières fondations, et servit de zone de manœuvre pour les camions lourdement chargés, rendant ainsi le site apte à recevoir de nouveaux bâtiments.

Tout ceci aboutit aujourd'hui à situer les bâtiments de l'ancien château à cheval entre la SAGEM et le CNET, comme peut le montrer le dessin ci-contre. Si le bâtiment du château est aisément reconnaissable, on peut se poser des questions sur les autres bâtiments anciens : lequel était la chapelle ? Et la longère existant autrefois sur le site actuel du CNET était-elle l'ancien manoir ? Des questions auxquelles il semble difficile de répondre sans hésitation.

Mais il est certain qu'en vendant sa propriété pour s'établir en Algérie, le dernier comte de Crésolles était bien incapable d'imaginer qu'elles auraient été à notre époque l'apparence et l'utilisation des lieux.

